



ARTICLE 1

Conditions et déroulement du concours

1. L'ensemble des dispositions du présent règlement est placé sous le régime juridique du droit des contrats et vaut engagement formel.
2. La participation au Prix est gratuite. Le règlement est téléchargeable sur le site du Prix Zadig.
3. Ce prix est ouvert à toute personne physique majeure.
4. Le prix est organisé par les Éditions Ex Æquo dont le siège social est situé au 6, rue des Sybilles, 88370 Plombières-les-Bains. **La date limite de participation au concours est le 12/07/2020. La remise du prix aura lieu en janvier 2021.** Si le lauréat ne remet pas son manuscrit corrigé en temps et en heure et n'accepte pas les clauses du contrat d'édition d'Ex Æquo, la dotation est annulée de plein droit et attribuée à une autre nouvelle en lice et à son auteur.
5. Une seule nouvelle sera primée, ce qui implique l'accord du lauréat pour que le texte sélectionné soit illustré, édité et diffusé par Ex Æquo, selon le contrat proposé.
6. Le prix est doté de 1 000 € par les Établissements Rivolier - Sécurité défense.
7. L'objet du prix est de proposer une production littéraire type « nouvelle policière », d'un contenu tout public, en langue française.
- 8. La nouvelle doit être un Fichier Word et compter entre 65 000 et 130 000 signes, espaces compris. Interlignage simple, marges à 1,5 cm**
9. Le manuscrit doit avoir un titre.

Paraphe :

10. Le texte doit être corrigé, libre de droits, n'avoir jamais été édité ou mis à la disposition du public.

11. Les textes non corrigés seront écartés d'office.

12. Le dossier d'inscription devra comprendre :

- Le présent règlement, paraphé sur chaque page et signé (concourir vaut acceptation du règlement)

- La fiche de renseignements complétée

- Le manuscrit (avec le titre, le nom et les coordonnées de l'auteur sur la page de garde ainsi que le titre et le nom dans la dénomination du fichier).

13. Le tout sera envoyé sous forme numérique, en PDF, à l'adresse mail : presidente@prixzadig-editions-exaequo.com

14. Tout dossier incomplet sera rejeté sans contestation possible.

15. La date limite de participation au concours est le 12/07/2020.

16. Les résultats seront révélés le 15/11/2020 sur le site internet du Prix Zadig et non pas par mail et la nouvelle sera éditée dans le mois suivant. (www.prixzadig-editions-exaequo.com)

17. Les auteurs Ex Æquo peuvent participer au Prix mais, dans la nécessité de départager des candidats, un auteur non édité chez Ex Æquo sera favorisé.

18. Le Prix Zadig n'est ouvert à la compétition qu'en France métropolitaine, pour des participants domiciliés en France, pour des raisons de distribution en librairie. Aucune adresse de complaisance ne sera acceptée et toute fausse déclaration donnera lieu à un rejet de candidature.

19. Pour encourager les auteurs participants, le Prix Zadig récompensera les second et troisième lauréats en lice par une édition papier et numérique de leur nouvelle chez les éditions Ex Æquo. Ces derniers seront soumis à l'acceptation du contrat type des éditions Ex Æquo.

20. Un candidat ne peut envoyer qu'un seul texte et les textes déjà proposés l'an passé sont exclus d'office.

ARTICLE 2

Le jury

1. Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours.

2. Le jury est souverain dans ses décisions qui ne peuvent être en aucun cas et sous aucune manière contestée.

3. Les membres du jury s'engagent sur la base du volontariat.

4. Le vote du jury se fera par débat sur la base des 5 nouvelles finalistes après sélection par le comité de lecture. Les membres du jury s'engagent à examiner tous les textes également et à participer aux réunions et à la remise des prix.

5. Seules Laurence Schwalm, éditrice des Éditions Ex Æquo et Catherine Moisand, présidente du jury sont décisionnaires du choix des membres du jury.

Paraphe :

6. Laurence Schwalm, éditrice des Éditions Ex Æquo, et Catherine Moisand, présidente du jury, sont souveraines à modifier le règlement du Prix d'une année sur l'autre.

7. Le gagnant du Prix Zadig s'engage ne pas demander d'autres rémunérations en dehors de ses droits d'auteur.

Plombières-les-Bains, le 12 mars 2020

Paraphe :



PRENOM :

NOM :

Date de naissance :

Adresse postale :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Adresse email :

Site internet ou blog :

Je déclare sur l'honneur participer au concours « Le Prix Zadig de la Nouvelle Policière » organisé par les Éditions Ex Aequo, avoir pris connaissance du règlement du concours et en respecter toutes les clauses. Je m'engage à fournir tous les éléments nécessaires à l'élaboration du livre broché et numérique si mon texte est choisi, faute de quoi le prix reviendra à un autre lauréat en lice. En cas de fraude ou de fausse déclaration, le droit des contrats s'appliquera.

Fait à :

Le :

Lu, compris et approuvé

Signature :

Paraphe :